



COMPTE RENDU

Commission Administrative Paritaire catégorie B des 12 et 13 juin 2024

Paris, le 13 juin 2024

ORDRE DU JOUR

Séance du mercredi 12 juin 2024

- 1- Ouverture de la séance par le Président ;
- 2- Lecture des déclarations liminaires
- 3- Désignation du secrétaire adjoint ;
- 4- Examen d'une demande de sanction de quatrième groupe ;
- 5- Examen de quatre recours CREP 2023.

Séance du jeudi 13 juin 2024

- 1- Examen d'une demande de sanction de deuxième groupe ;
- 2- Examen de trois recours CREP 2023 ;
- 3- Questions diverses

Séance du mercredi 12 juin 2024

- 1- Ouverture de la séance par le Président
La séance a été ouverte par M. Gravelaine

- 2- Lecture des déclarations liminaires

L'UNSA Défense a pu exprimer ses interrogations par le biais d'une déclaration liminaire qui a été lue en séance.

Le Président de la CAP après lecture des déclarations liminaires apporte les éléments suivants :

- IFSE des catégories C : seules les IFSE des agents appartenant aux filières administratives : achats, finances et RH vont être réévaluées ;
- Reste à faire : IFSE des filières numériques, nucléaires et techniques pour les catégories A et B calendrier prévu pour la fin de l'année ;
- Révision des socles afin d'éviter les effets de seuil, garantissant une augmentation minimale de ceux qui sont en dessous des socles A et B ;
- Concernant les paramédicaux, l'IFSE n'est toujours pas d'actualité, le SSA attendant la transposition de cette indemnité dans la fonction publique hospitalière ;
- Concernant la rédaction des PV et l'appel aux entreprises extérieures, cela se fait dans d'autres instances ;





- Concernant les modalités des concours c'est un sujet à évoquer avec les OS ;
- Concernant les délais de paiement des variables de paie (heures supplémentaires, astreintes) les éléments doivent être remontés vers SRHC par l'intermédiaire des représentants syndicaux.

3- Désignation du secrétaire adjoint :

Le secrétariat adjoint a été désigné parmi les commissaires présents.

4- Examen d'une demande de sanction de quatrième groupe

La sanction a été requalifiée en sanction de troisième groupe.

5- Examen de quatre recours CREP 2023

Quatre CREP ont fait l'objet de modifications au bénéfice des agents.

Séance du jeudi 13 juin 2024

La séance a été ouverte par M. Gravelaine, Président.

1- Examen d'une demande de sanction de deuxième groupe

Après examen du dossier mené par les élus [UNSA Défense](#), le Président a estimé que la demande de sanction n'était pas justifiée. Il a mis un terme à celle-ci.

2- Examen de trois recours CREP2023

Trois CREP ont fait l'objet de modifications aux bénéfices des agents.

3- Questions diverses

Des interrogations concernant la PSC ont été soulevées. Ces questions sont à remonter aux fédérations syndicales.

Conclusion :



Nos doléances à travers nos déclarations liminaires ont été entendues. Nous avons trouvé une écoute attentive auprès de l'administration. Les études de dossiers se sont déroulées de façon optimum et ont été constructives. Les élus ont retrouvé une sérénité nécessaire qui leur a permis d'échanger réellement sur le fond des problèmes très complexes des sanctions. Nous remercions l'ensemble des commissaires paritaires de cette CAP B, présidée par M Gravelaine, pour ce dialogue social proactif.

L'UNSA Défense souhaite que cela perdure pour les CAP futures qui sont le gage d'échanges constructifs.

La prochaine CAP se tiendra les 12 et 13 septembre 2024

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus de la CAP des catégories B :
Nathalie Galaup, Valérie Nobili, Joel Massé et Lionel Chrétien

